



droit à l'image enfant mineur ???

Par yltrente, le 18/07/2012 à 13:40

bonjour,

mon fils agé de 7 ans a étai pris en photo par un de mes voisins de quartier, pendant qu'il jouais aux boules sur un trottoir et une de ses boules a roulée vers le pneu de la voiture de ce voisin (c'est ce qu'il a dit par téléphone au gendarme). Lorsque j'ai voulu récupérer cette photo non seulement il n'a pas voulu me la restituer mais il m'a insultée et menacée d'un outil de jardinage. Sur ce je me suis déplacée a la gendarmerie pour que eux puisse récupérer cette ou ces photos et déposer plainte pour agression morale et menace à l'aide d'un objet, le plus hauts gradé des gendarmes a réglé "le soucis" par téléphone résultat ni plainte de prise et c'est ma faute et celle de mon fils. Pour ce qui est de la photo mon voisin doit me la remettre sous pli comme il l'a dit au gendarme , cela fais plus d'une semaine et toujours pas de photo. Est ce normal tout cela??? Merci d'avance pour votre réponse